

Prévent'Est

4, rue des Pruniers
55000 Longeville en Barrois
Email: contact@preventest.com
Tel: 0681478373



DUERP : Bien rédiger le document unique d'évaluation des risques professionnels - 2 jours

Chaque employeur a l'obligation de procéder à l'analyse et l'évaluation des risques professionnels en prévention de tout accident ou maladie. C'est pourquoi, le chef d'entreprise doit établir un document unique d'évaluation des risques (DUER) qui répertorie les risques pesant sur les salariés. Il existe des modèles de DUER prêt à l'emploi.

Ce document doit être mis à jour dans différentes situations et régulièrement. Mais attention, les risques professionnels encourus sont propres à chaque établissement car chaque entreprise relève d'un secteur d'activité distinct et n'est pas composée des mêmes unités de travail.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Salariés
- Membres du CSE
- Membres de la CSSCT
- Dirigeants
- Responsables RH

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Contribuer à la mise en place ou à la mise à jour du document unique
- Enjeux de l'évaluation des risques
- Comment analyser des risques
- Mise en place du document unique de prévention des risques (obligation de l'employeur)
- Informations réglementaires

Contenu de la formation

- Enjeux du management de la sécurité
 - Notion de politique de santé et sécurité
 - Analyse des risques
 - Taux de gravité et taux de fréquence

Prévent'Est

4, rue des Pruniers

55000 Longeville en Barrois

Email: contact@preventest.com

Tel: 0681478373



- Les sources d'information réglementaire
- Les sources de danger
- Méthode d'évaluation des risques (essai sur logiciel)
 - Le document unique
 - Le plan d'actions correctives
 - Evaluation des risques
 - Plan détaillé du dossier
 - Unité de travail
- Le document unique d'évaluation des risques : objectifs, forme et contenu
 - Etablissement du document unique d'évaluation des risques : méthodologie d'évaluation des risques
 - Etablissement du document unique d'évaluation des risques : détermination des risques et des unités de travail
- L'élaboration d'un programme d'actions pour réduire les risques professionnels
 - Protéger la santé des salariés : mode d'emploi
 - Modèle de document unique d'évaluation des risques
 - La définition des risques professionnels
 - Les objectifs du document unique
 - Les obligations de l'employeur
- Les intervenants pouvant participer à l'évaluation
 - La forme et le contenu du DUER
 - La détermination et l'évaluation des risques
 - La réévaluation de ceux-ci
 - Des exemples de risques professionnels
 - La détermination des unités de travail
 - La préparation de l'évaluation des risques
 - L'établissement et la mise en œuvre d'un plan d'action

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

IPRP, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels. Psychologues cliniciens / du travail. Juristes. Référent Handicap.
Agréments CSE : Formations économiques, santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) DIRECCTE

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Prévent'Est

4, rue des Pruniers

55000 Longeville en Barrois

Email: contact@preventest.com

Tel: 0681478373

